

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://www.sntrs.net>

**Numéro 63 du 15 mars 2004**

## **DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DU 11 MARS 2004**

Au moment où la politique gouvernementale en matière de recherche est tant critiquée, où des milliers et des milliers de scientifiques de tous statuts ont encore manifesté le 9 mars, jour où un directeur de laboratoire sur deux a démissionné de ses fonctions administratives, c'est dans cette période, que Bernard Larroutou et Gérard Mégie présentent leur projet pour le CNRS.

Est-ce déjà avouer que les Assises nationales sur la recherche, ou la tenue d'Etat Généraux, qui sont annoncés partout n'auront aucune incidence sur les projets gouvernementaux futurs ? On peut légitimement le penser.

Quelle peut être l'indépendance et la légitimité des propositions élaborées par un directeur du CNRS nommé il y a six mois par ce gouvernement ultra-libéral qui choisit l'affrontement avec l'ensemble des personnels du service public et notamment les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur en refusant toute réelle négociation. Persuadé que ces propositions ont reçu l'aval du ministère, le SNTRS-CGT peut raisonnablement douter que ces propositions n'engagent que leurs deux auteurs.

Contrairement à ce qu'affirment les auteurs ( BL et GM), le SNTRS-CGT ne pense pas qu'il est **regrettable que les questions d'emploi et de crédits restent les seules à mobiliser l'attention de la communauté scientifique**. En plaçant le remplacement massif de postes de titulaires par des CDD au cœur de la confrontation, l'ensemble des signataires de la pétition « Sauvons la Recherche » a bien situé l'enjeu.

Une première lecture montre que si un certain nombre de questions sont pertinentes ; les réponses le sont moins. Il est parfaitement clair, bien qu'ils s'en défendent, que ce projet s'inscrit dans les orientations de la politique actuelle du gouvernement : casse de la cohérence nationale au profit d'une régionalisation à tout crin, casse des statuts et flexibilisation des carrières.

### **Un CNRS régionalisé, dans le cadre de l'Europe des régions**

L'abandon de la structuration scientifique du CNRS pour un recentrage autour de 8 grandes régions, permettra d'adapter le CNRS à ces objectifs : passer d'une politique de recherche disciplinaire à une politique de projets à court terme, transformer un peu plus le CNRS en agence de moyens et en fournisseur de label. Le détachement sans moyens financiers clairement affichés d'une partie des personnels hors de ces priorités est-il un prélude à leur transfert dans les universités ?

### **Le primat de l'innovation**

En présentant le rôle du CNRS comme un continuum formation-recherche-innovation, la mission de développement des connaissances est marginalisée. Cet objectif, qui s'inscrit dans la continuité des politiques menées depuis une dizaine d'années par les différents gouvernements, s'oppose aux revendications actuelles des personnels qui mettent en avant le rôle de la recherche fondamentale pour l'avenir du pays.

### **Une casse de l'emploi statutaire**

Un développement des CDD, avec en 2010 15% des emplois chercheurs statutaires actuels et 7% des emplois ITA transformés en CDD, avec des carrières individualisées, des primes aux chercheurs les plus performants, une rémunération assise sur le métier et le profil et non plus sur les qualifications : on retrouve là la politique d'emploi du patronat.

En limitant les recrutements de chercheurs à 350 par an, alors que les flux de départ se situent entre 600 et 700, et les promotions CR-DR à 200, le projet annonce la baisse de l'emploi scientifique. De nombreux postes de chercheurs et d'ITA seront mis à disposition des universités : c'est un CNRS rabougri que ce projet annonce. L'instauration d'un quota d'étrangers de 25% limitera davantage encore les débouchés pour les jeunes chercheurs. Enfin le projet préconise une logique de concurrence entre les personnels de la recherche qui n'est pas acceptable. Le projet est muet sur l'avenir des personnels de service, et sur la place de la sous-traitance.

### **Une conception descendante et hiérarchisée de la démocratie**

Le nouvel organigramme du CNRS fait procéder toute décision du directeur général, s'appuyant sur des directeurs régionaux ou des directions opérationnelles ( DRH, Dir. Comm., etc.). La strate régionale aura pouvoir décisionnel au niveau scientifique. C'est une évolution technocratique du CNRS vers un organisme hiérarchisé, ce qui ne favorisera pas, bien au contraire , l'émergence de nouvelles équipes et/ou de nouvelles thématiques. Plus rien ne procède de la construction de nouveaux savoirs par les laboratoires et les équipes. C'est une conception utilitariste de la science.

Le comité national est mis à mal. Le projet, en dénonçant les évalués qui élisent leurs évaluateurs, jette la suspicion sur l'indépendance des seuls élus. Il s'attaque à la démocratie pour instaurer une évaluation par des experts, des présidents de sections nommés par la direction, de quelle indépendance seront-ils porteurs ?

Pour toutes ces raisons, le commission exécutive du SNTRS-CGT demande l'abandon de ce projet. Il est de plus inopportun de présenter un projet de réforme du CNRS et de l'INSERM au moment même où sont organisés des états-généraux de la recherche. Elle demande de surseoir aux débats organisés en région et dans les instances sur ce projet.

Ivry, le 11 mars 2004

-----

## **Communiqué du SNTRS-CGT sur l'entrevue de Mme Haigneré avec les syndicats de la recherche**

Confrontée au succès de la journée du 9 mars et aux démissions massives des directeurs de laboratoires, Madame Haigneré, ministre de la recherche, a demandé de rencontrer les syndicats.

La revendication unanime des organisations syndicales est la restitution des 550 postes précarisés dans le corps des titulaires. Elle est celle qui est portée par les personnels mobilisés, elle a été reprise par le collectif « Sauvons la recherche ». Tous ont insisté sur le fait que cette opération ne coûte rien sur le plan financier. Elle a toutefois un coût idéologique, car elle est le symbole de la politique que ce gouvernement entend imprimer à la recherche : la précarité et la mise en concurrence des personnels de la recherche.

La ministre reste sur ses positions. Elle a annoncé la création d'une agence pour la science copiée sur la NSH américaine. Cette structure qu'elle a présentée comme indépendante, structurerait la recherche publique et distribuerait les financements aux organismes. La place du CNRS serait encore amoindrie.

Enfin, tirant avec retard quelques leçons du budget 2004, le ministère a annoncé une série de rencontres avec les organisations syndicales, dans le cadre de la préparation du budget 2005.

Ce ne sont pas avec des mesures au coup par coup que l'on mène une politique de recherche cohérente et qui s'inscrit dans la durée. Pour le SNTRS-CGT, les états-généraux en préparation devraient déboucher sur une politique de long terme, assortie d'une programmation pluriannuelle des financements et des emplois. Cette politique doit restituer leur place aux financements récurrents et affirmer le rôle des emplois statutaires pour le dynamisme de la recherche publique.

Les débats des états-généraux doivent associer toutes les catégories de personnels de la recherche, publique et privée. Ils doivent se dérouler sur tous les sites de recherche, être l'occasion d'une réflexion approfondie sur les conditions d'amélioration des activités de recherche. Ils doivent également veiller à associer les citoyens et leurs organisations tant politiques que syndicales et associatives.

Villejuif, le 12 mars 2004